

L'EDITO

PAR ADRIEN LELIEVRE, PRÉSIDENT DE MON CHER VÉLO

Après moins d'une année d'existence, nous passons déjà la barre des 40 cyclistes de Bourges ou des alentours réunis autour de notre ami commun : le vélo.

Parce que vous savez que ce moyen de déplacement a un passé riche (rubrique «histoires et histoire de vélo») et un avenir brillant (rubrique «roue libre»), vous avez décidé d'apporter votre soutien à Mon Cher Vélo pour qu'il trouve la place qu'il mérite dans nos villes et je ne saurais que trop vous remercier.

Les deux buts de l'association sont de créer une demande en incitant le grand public à adopter le vélo pour ses déplacements quotidiens, ainsi que de veiller à ce qu'une offre de qualité soit proposée par les pouvoirs publics afin que ces déplacements puissent se faire dans de bonnes conditions.

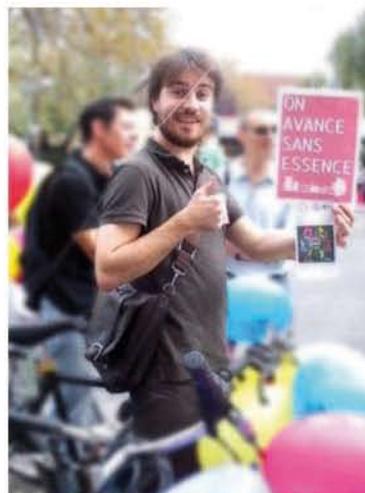
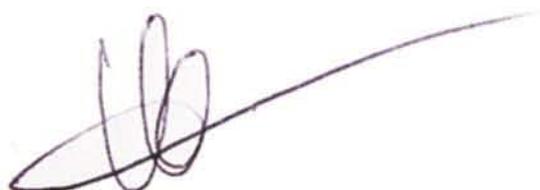
Au vu du nombre de cyclistes qui parcouraient les rues de Bourges cet été et du nombre d'adhérents que compte désormais notre association, le premier objectif semble en bonne voie. En revanche, quand bien même le vélo n'est pas oublié des projets urbains, il n'en reste pas moins que de grossières erreurs sont comises sur le terrain (pistes cyclables trop étroites, intersections dangereuses, manque d'entretien des sas à vélo...) et que ces défauts nuisent gravement à l'image de la collectivité en charge mais plus encore à la pratique du vélo.

C'est pour essayer d'éviter ces erreurs et apporter un conseil au plus près des réalités de terrain que Mon Cher Vélo va participer tous les trois mois à un comité de suivi du vélo afin d'apporter son avis sur les projets de la mairie de Bourges impliquant le vélo.

Pistes cyclables, arceaux à vélo, signalisation, double sens cyclables et tourne à droite seront autant de sujets abordés lors de ces entretiens. Votre avis et vos remarques comptent désormais plus que tout et ne resterons plus lettres mortes.

Nous les attendons avec impatience sur notre forum ou par mail à bourges@fubicy.org.

Merci pour votre participation.



LE CODE DE LA RUE

Le code de la rue, premiers résultats de la démarche

Inspirée de l'expérience belge, la démarche du code de la rue, engagée en avril 2006, vise à mieux faire connaître les dispositions du code de la route qui s'appliquent en milieu urbain et, lorsque c'est nécessaire, à faire évoluer la réglementation en l'adaptant aux pratiques des usagers circulant sur l'espace public.

Grâce aux décrets du 30 juillet 2008 et du 12 novembre 2010, plusieurs mesures ont été adoptées : création des "zones de rencontre", instauration des doubles sens cyclables dans les zones 30 et les zones de rencontre, et renforcement de la protection des piétons.

Ces mesures, destinées à sécuriser les piétons et les cyclistes, favorisent la promotion d'une « ville apaisée » et d'un espace urbain plus convivial.

Complémentaire d'une politique ambitieuse pour les transports publics, la démarche "Code de la rue" est donc globale : il s'agit de repenser la ville en termes de qualité de vie.

La rue n'est pas la route, et n'est pas non plus seulement affectée aux déplacements. C'est un lieu de vie.

Etienne Zawislak

LA VÉLO ÉCOLE DE BOURGES

Lors du dernier numéro de notre bulletin d'information, nous vous annonçons la création de la vélo école mensuelle de Mon Cher Vélo.

Pour mémoire, l'idée de proposer une balade pédagogique afin d'apprendre -ou de réapprendre- à faire du vélo en toute sécurité est née suite à notre intervention place Gordaine le 2 Avril, lors de la semaine du développement durable ou nous avons senti une réelle demande d'accompagnement de la part des cyclistes venus nous rencontrer.

C'est depuis cette date 5 vélos écoles qui ont donc été menées de Mai à Septembre et, malgré sa jeunesse, celle ci n'a pas à rougir de sa popularité car une dizaine de personnes ont profité des conseils et retours d'expériences de leurs camarades à deux roues.

Il a cependant été décidé que la vélo école du jeudi 6 octobre serait la dernière de l'année compte tenu de la météo qui sera de moins en moins sûre dans les mois à venir.

Celle ci fera son retour début Mars et en attendant, les occasions de se rencontrer ne manqueront pas !

Infos pratiques : départ à 19h tous les premier jeudis du mois devant l'entrée principale de la halle au blé (entre la halle et la cantine berri-chonne).

VU DANS LE CHER



Le bon sens cycliste s'impose au centre commercial Carrefour de la **chaussée de chappe** ou les vélos boudent les rateliers pince roues proposés par la grande surface au profit des barrières permettant d'y accrocher un cadre.

Photo trouvée sur google street view dans le cadre du recensement des arceaux à vélos de Bourges effectué cet été par **Mon Cher Vélo** (plus de détails sur le site internet de l'association).



Les locataires du nouveau HLM du **quartier aéroport** ont conscience d'être dans un bâtiment énergétiquement performant. Et même en matière de transports, certains semblent prendre soin de leur bilan carbone !

Attention aux panneaux de signalisation si vous circulez sur la nouvelle piste à peine cyclable de l'**avenue de la prospective** !



Pour proposer une photo, envoyez la à bourges@fubicy.org



ROUE LIBRE ROUE LIBRE ROUE

Voici revenu le temps des réflexions agaçantes, je m'explique :

« Ohlàlà tu es venue en vélo ! De chez toi !!!???... »

Ce genre de remarques (au demeurant dénuées de méchanceté, empruntes de sollicitude et de gentillesse) m'énerve ; de même que : « mais si tu veux je peux te ramener (en voiture, passer te chercher....).

ASSEZ, J'AIME PEDALER ! J'aime être à bicyclette, c'est tout, c'est simple, c'est tout simple quoi ; ça me plaît, c'est mon choix, c'est ma liberté quoi ! Comme de préférer le rouge au blanc, le coca au Pepsi, le Pepsi au rouge ! C'est comme ça !

A l'automne c'est pire, lorsque les feuilles mortes se ramassent à la pelle (tant que c'est elles et pas nous !). C'est pire je vous écris, quand il pleut qu'il ne fait plus si chaud que le soleil est plus discret, chaque déplacement est inexorablement accueilli par : « Quel courage ! »

Si il y a un quelconque courage à se déplacer en bicyclette jusqu'à son travail ou il plaît d'aller, il ne réside pas en celui de pédaler mais plutôt d'affronter le trafic automobile; encore que ce courage relèverait de l'inconscience parfois ! Un peu comme le piéton flânant dans les rues de Delft, ou d'Amsterdam...Oui nous sommes toujours en minorité, ou en majorité : cela dépend comment et où nous nous déplaçons.

Le courage ne résiderait-il pas plus de se donner les moyens d'éduquer à circuler avec les cyclistes, de les respecter comme faisant partie intégrante du paysage urbain ? Ayons le courage d'instaurer une véritable éducation au respect de l'Autre (la cycliste) -euh oui je suis une cycliste-

Ne faisons plus de ladite cycliste une bizarrerie sympathique (puisque courageuse) mais une personne circulant sur la chaussée.

Souvenez-vous de ces deux journalistes prisonniers en Afghanistan, récemment libérés dont nos édiles voulaient faire d'eux des imprudents, inconscients ... eux, faisaient juste leur travail d'informer, soucieux de faire juste leur travail : pour eux point de courage là dedans juste de la conscience professionnelle. Soyons courageux, éduquons les automobilistes (et plus encore les futurs automobilistes) à respecter par exemple les bandes cyclables, ou encourageons les commerçants à chérir leur clientèle à vélo autant que celle en auto. Aller contre ce règne de la bagnole, voilà ce qui serait courageux, aller contre cette toute puissance automobile.

Peuhhhhh Moi aussi je prends ma voiture des fois ... mais C'est le sujet de ma prochaine Roue Libre ! En attendant, soleil ou pas, pluie, vent ou pas, j'enfourche ma bicyclette quoiqu'il arrive. Faites en autant, pédalez avec Mon Cher Vélo, il est votre ami dans les moments difficiles et votre copain dans les roues libres ! Faisons de cette belle ville de Bourges un lieu où le cycliste n'est plus anecdotique mais faisant partie du paysage urbain. Je fais un rêve : « Hey ! T'es venu en voiture ? Et t'as pas eu peur ? Tu veux que je te prête un vélo pour demain ? »Pédalez, le bonheur c'est d'être libre d'encore pédaler.

Prenez soin de vous.

IDL

LE VÉLO DES VACANCES - QUELQUES PHOTOS



Bordeaux



Budapest



Paris



Voie verte de Bourgogne



FAIRE DU VÉLO À SAINT AMAND

Saint-Amand-Montrond est une petite ville où la circulation en vélo est agréable. Mais des aménagements sont nécessaires pour la rendre plus sécurisante et pour encourager davantage les habitants à se déplacer en vélo. De n'importe quel endroit de la ville il ne faut pas plus de 5 à 10 minutes pour se rendre en centre ville. Dans l'ensemble, le terrain est assez plat hormis le petit et le grand Tertre et de la montée vers la forêt de Meillant.



Les enfants des écoles primaires apprennent tous comment bien circuler en ville mais utilisent très peu leurs vélos tout seuls ensuite. Une des raisons est certainement l'absence de bandes ou pistes cyclables et la vitesse des véhicules. Les parents n'osent pas laisser partir leurs enfants seuls en vélo. Les bandes cyclables n'existent que sur quelques grands axes traversant Saint Amand. Avant les feux rouges et dans les ronds-points les pistes s'arrêtent et le cycliste doit se frayer un chemin parmi les voitures et les camions, ce qui n'est pas toujours facile et peut être dangereux.

Deux très belles pistes cyclables ont été créées dont celle qui mène à la nouvelle piscine Balnéor. Elle est séparée de la route et les vélos circulent en toute sécurité. Un exemple que nous verrions bien se multiplier dans la ville.

La campagne aux alentours est belle et invite à une découverte en vélo. Pour ce faire il faudrait créer davantage de pistes cyclables pour protéger les cyclistes des voitures roulant très vite sur des routes pas très larges mais il est vrai que la largeur de la voirie n'est pas toujours suffisante pour ces aménagements.



Il manque également d'endroits pour attacher les vélos surtout devant les bâtiments publics, les écoles, devant la Poste et dans les rues commerçantes.

Plus de vélos signifie moins de voitures et moins de pollution. Sur une place de stationnement voiture, on pourrait attacher plusieurs vélos ! La pratique du vélo est bonne pour notre santé, pour notre environnement et pour notre porte-monnaie !

HISTOIRES ET HISTOIRE DE VÉLO



Si la draisienne est majoritairement en bois et de conception simple, elle nécessite parfois des réparations. A Paris, c'est Pierre Michaux, serrurier de son état qui se charge de l'entretien des deux roues. Regardant son père travailler, Ernest suggère de concevoir des repose-pieds sur l'engin, pour soulager les jambes brinqueballantes lors des descentes..



L'artisan fera mieux en fixant sur l'axe de la roue avant, un système de manivelle avec pédales. La poussée motrice désormais ne se fait plus sur le sol mais alternativement sur l'une ou l'autre pédale générant la rotation de la roue. En 1861, il produira deux modèles de ce prototype avec une roue avant d'un diamètre supérieur de manière à augmenter la distance parcourue pour chaque tour de roue.

Michaux, plus spécialisé dans le travail des métaux convertira le châssis bois en fonte, il adoptera aussi une selle réglable et même le premier frein à patin, agissant directement sur la circonférence de la roue. En 1862, la Michaudine (nom donné à cet engin) sera produite à 142 exemplaires, 400 en 1865.

L'homme, déjà épris de vitesse, cherchera à augmenter au maximum le diamètre de la roue avant pour obtenir le plus grand développement possible, c'est la génération des « Grand bi ». Hélas ce qui était gagné en vitesse était perdu en équilibre, hauts perchés sur leur machine, les « cyclistes » de l'époque devaient posséder de sérieux dons d'équilibriste. (A suivre)

l'Abbé Kane



RUBRICOLAGE ! - NE PAS SE DÉGONFLER !

Il y a des jours comme ça ou on se dit que les éléments se déchaînent contre vous, et c'est à ce moment là en général qu'arrive la crevaison...

No stress, si ça peut vous consoler, dites vous que la réparation d'une crevaison est 100 fois plus simple et 100 fois moins cher pour un vélo que pour une voiture.

Point besoin d'être un scientifique pour réparer une chambre à air, même si pour cela vous devez utiliser une méthode baptisée la vulcanisation ! Je ne vais pas vous expliquer ici comment procéder, les kits de réparation incluent des modes d'emploi qu'il vous faudra suivre pour réussir cette opération. Par contre, quelques petits conseils vous seront sûrement utiles pour parfaire votre opération ! Il existe deux types de crevaison : la perforation (merde!) et le pincement (fuck !). Pour la première, il s'agit tout simplement d'un corps étranger (clou, épine, bout de verre, écharde...) qu'il vous faudra repérer et ôter du pneu sous peine d'inefficacité certaine. Quant au pincement, il résulte généralement d'un sous gonflage et d'une rencontre inopinée de la roue avec un obstacle, comme une bordure de trottoir par exemple. Première conséquence, la chambre à air se vide de son contenu en une seconde !

Deuxièmement, vous n'aurez pas un trou, mais deux à réparer ! En effet, le contact entre la jante et le bord du trottoir va donc pincer la chambre et agir comme un poinçon, résultat, double peine pour la chambre !

Lors de votre réparation, même si cela vous semble incongru, laissez bien sécher votre colle (sans souffler bien sûr sous peine de déposer de l'humidité !) avant de mettre la rustine, sinon, ça ne marche pas ! Quand vous remontez votre pneu, préférez vos mains (aïe, ça fait mal!) au démonte-pneu qui risquerait d'accrocher la chambre à air. Au fait, oubliez les bombes de réparation anti-crevaison : inefficaces, chères et polluantes !

Voilà pour la réparation, mais pour y pallier, reste la prévention. Offrez à votre deux-roues des pneus avec des fonds renforcés en kevlar. Pour quelques grammes et quelques euros de plus que les pneumatiques ordinaires, vous serez protégés des déchets qui jonchent nos pistes cyclables (quand elles existent!) . Et surtout, n'hésitez pas à bien gonfler votre monture, pour limiter les risques de pincement, mieux encore, soulevez vos fesses de la selle quand vous rencontrez un obstacle, aussi bien rembourrées soient-elles, elles sont un moins bon amortisseur que vos jambes.

En suivant ces quelques conseils, vous êtes désormais armés pour affronter sereinement les rues de la ville !

Ben



RETOUR SUR LA FÊTE DU VÉLO

La fête du vélo de la ville de Bourges, organisée le 25 Juin au val d'Auron «*n'a pas remporté un succès à la hauteur de l'évènement*» d'après les membres de Mon Cher Vélo présents sur place.

Seul succès indiscutable de cette journée : la bourse aux vélos qui, malgré un manque cruel de relai presse, a permis de faire une douzaine d'heureux (24 si l'on compte vendeurs et acheteurs !).

La bourse aux vélos proposait aux personnes disposant de vélo leur étant inutile de les vendre, à leur prix, durant toute la journée sur le stand de Mon Cher Vélo et aux acheteurs de trouver des vélos d'occasion en bon état. Une solution qui permet de débarasser les greniers et d'offrir une mobilité propre et économique à toutes celles et ceux qui sont prêt(e)s à (se) dépenser... rien qu'un peu !



A VOS AGENDAS !

SEMAINE DE LA MOBILITÉ

Du 16 au 22 Septembre

1 / 2 JOURNÉE SANS VOITURE

24 Septembre à Bourges

FÊTE DES ASSOCIATIONS

25 Septembre à Bourges

CLOTURE DE LA VÉLO ÉCOLE

Jeudi 6 Octobre à Bourges (19h - halle au blé)

ANIMATIONS D'INTÉRIEUR

Tout l'hiver en divers point du département

Consultez l'agenda de Mon Cher Vélo sur l'adresse <http://bit.ly/p2mhtD>

Et encore plus d'animations sur www.monchervelo.fr

BULLETIN D'ADHÉSION (A DONNER AUX AMIS)

Je souhaite adhérer à l'association Mon Cher Vélo.

Pour cela, je joins à ce bulletin un chèque de ...

10€ (adhésion simple) 18€ (adhésion familiale)

... à l'ordre de **Mon Cher Vélo** et j'envoie le tout au 6 rue Jean Girard, 18000 Bourges.

Nom et Prénom :

Adresse postale :

Adresse électronique :



Prochaine lettre d'info à paraître le 1er Décembre 2011
Pour proposer un article, envoyez un mail à bourges@fubicy.org

